



Association Française des Fournisseurs  
et utilisateurs de Technologies d'Aide à la Conduite

Monsieur le Premier ministre,

Je souhaite vous faire part de mon mécontentement face à la décision injuste que vous avez annoncée le 11 mai dernier visant à interdire l'utilisation des avertisseurs de radars.

Ils contribuent à assurer plus de sécurité sur les routes car ce sont de véritables assistants pour une conduite plus sûre.

Ces appareils permettent de maîtriser sa vitesse grâce à l'affichage permanent de la limitation à respecter, d'être prévenu des zones à risques et des aléas de la route en temps réel.

Ils améliorent la vigilance de chaque conducteur en aidant à lutter contre les risques de somnolence grâce au signal sonore qu'ils émettent régulièrement.

Utiliser un avertisseur de radar ne fait pas de moi un délinquant de la route !

C'est pourquoi je vous demande dans l'intérêt de la sécurité de tous, d'annuler votre décision d'interdire les avertisseurs de radars.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma considération.

Signature